## DELEGATION DE SIGNATURE



Date de la publication : 30/10/2015

La Directrice générale de l'Agence française de développement,

Vu les articles R. 513-22 à R. 513-42 du code monétaire et financier et, notamment, l'article R. 513-33 ;

Vu le décret du 30 mai 2013 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 31 mai 2013 ;

## **DECIDE:**

Délégation est donnée à Madame Dominique HEURTEVENT, Directrice adjointe du Département Contrôle Permanent et Conformité, en charge de seconder le Directeur du Département sur la fonction Contrôle Permanent, à l'effet de signer, au nom de la Directrice générale, l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions du Département Contrôle Permanent et Conformité pour celles qui relèvent de la fonction Contrôle Permanent visées au recueil d'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 05 octobre 2015 En un exemplaire original

La Directrice générale

Anne PAUGAM